

Site Natura 2000 FR 9301620

« Plaine de Vergelin – Fontigon, Gorges de Châteaudouble, Bois des Clappes »

Comité de Pilotage

Bilan de la 1^{ère} année d'animation du site

20 janvier 2014

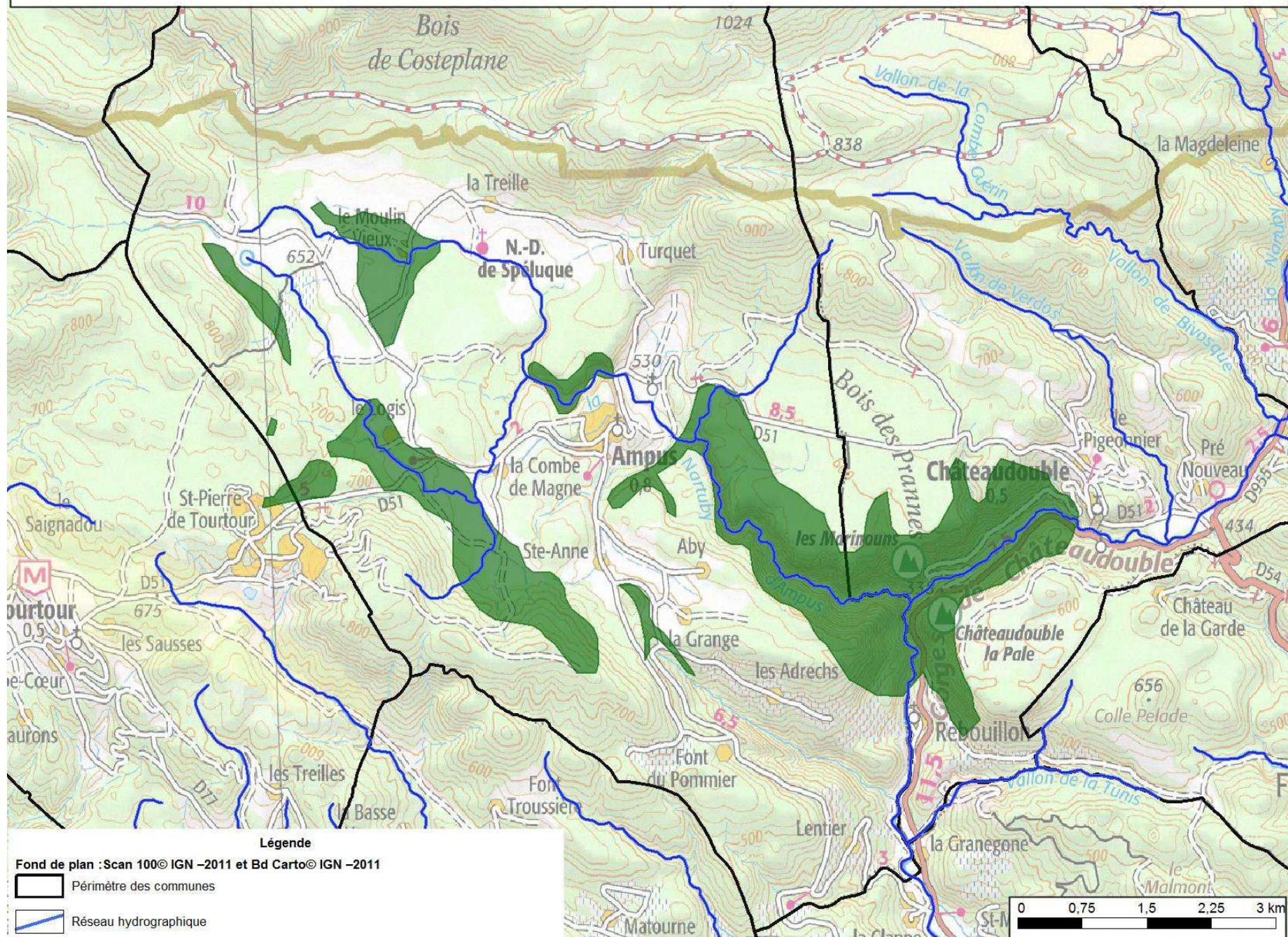


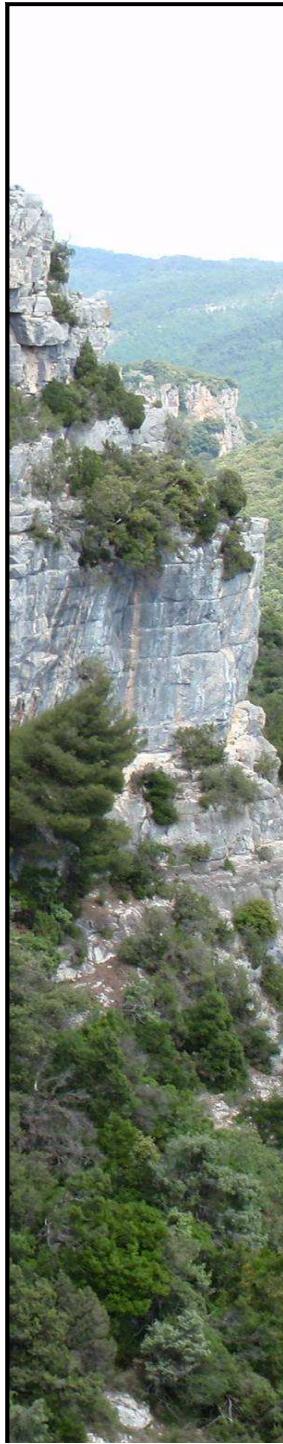
SOMMAIRE



- Rappel du périmètre et des enjeux du site
- Bilan 2013 :
 - 1- Gestion des habitats et des espèces : contractualisation
 - **Contrat Natura 2000**
 - **MAET**
 - **Charte Natura 2000**
 - 2- Communication, information, sensibilisation
 - 3- Evaluation des incidences et veille environnementale
 - 4- Etude et suivi scientifique et technique
- Perspective 2014
- Echanges et questions diverses

Site Natura 2000 "Plaine de Vergelin-Fontigon, Gorges de Châteaudouble, Bois des Clappes"





BILAN 2013 : contrat Natura 2000

1- Gestion des habitats et des espèces : contractualisation

Mise en place d'un contrat Natura 2000

→ Objet : Mise en défend d'une mine abritant des chauves-souris

L'enjeu majeur du site porte sur la préservation des chauves-souris rares, menacées ou en voie de disparition à l'échelle européenne

↳ Présence de 7 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire



Grand rhinolophe



Petit murin



Petit rhinolophe



Grand murin



Rhinolophus euryale



Murin de Capaccinii



Minioptère de Schreibers



Contrat Natura 2000 mis en défend d'une mine abritant des chauves-souris

Porteur de projet : la commune de Châteaudouble

Actions du contrat :

- ☛ pose d'un grillage autour de la mine pour empêcher l'accès
- ☛ pose d'un panneau d'interdiction mentionnant un arrêté municipal interdisant l'accès à la mine
- ☛ pose d'un panneau de recommandation et de sensibilisation en faveur des chauves souris sur la place de la commune
 - ❖ Installation du panneau début 2014

Lieu du contrat : Mine de fer, au sud de la RD51

Financement : 20% commune et 80% Etat – FEADER

Montant du contrat : 2 727 € HT

Maitre d'œuvre :

- ONF pour la pose de la grille et l'installation du panneau d'interdiction
- La mairie pour la pose du panneau de sensibilisation sur les chauves-souris



Photos du contrat Natura 2000, Mine de Fer





BILAN 2013 : MAET – montage du dossier

1- Gestion des habitats et des espèces : contractualisation

- ➔ Elaboration du dossier pour la Commission Régionale Agro-Environnementale (CRAE)

Cette commission valide les projets de MAET que les agriculteurs du site souhaitent contractualiser.

- passage en commission en début d'année 2014
- Collaboration avec le CERPAM

1 projet de MAET en 2014 sur la plaine d'Ampus



Une MAET permet une mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à l'environnement par un exploitant agricole volontaire, en contrepartie d'une rémunération annuelle, laquelle correspond aux coûts supplémentaires, aux manques à gagner et aux coûts induits liés à la mise en œuvre des pratiques agroenvironnementales.

BILAN 2013 : MAET – montage du dossier

→ 1 projet de MAET pastoralisme avec un éleveur d'ovin

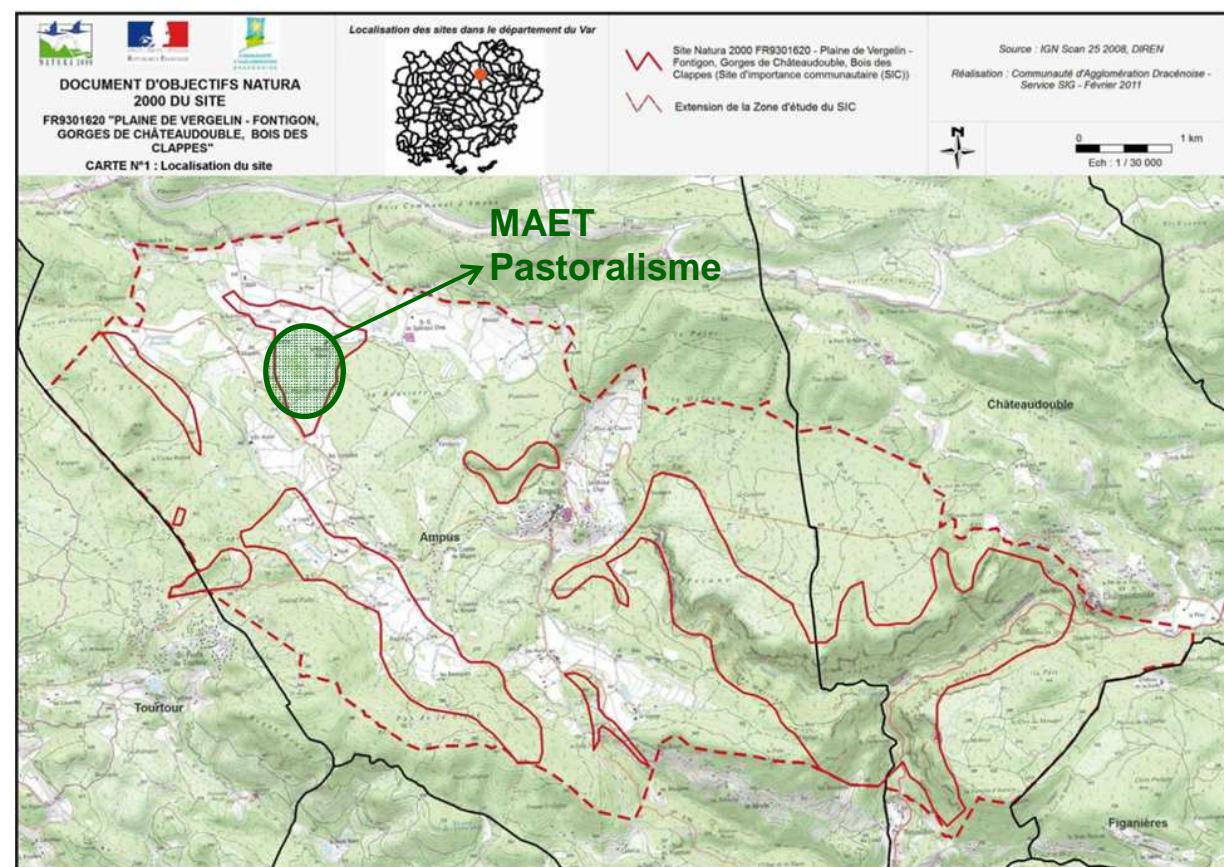
Contractualisation d'une MAET Natura 2000 pour maintenir et développer les pratiques pastorales sur le site

> Réunion terrain avec l'éleveur, la DDTM, le CERPAM et la mairie d'Ampus

Engagement sur
5 ans

Respect du cahier
des charges (plan
de gestion
pastoral)

Financé par l'Etat
et le FEADER





BILAN 2013 : MAET – proposition de modification du Tome 2

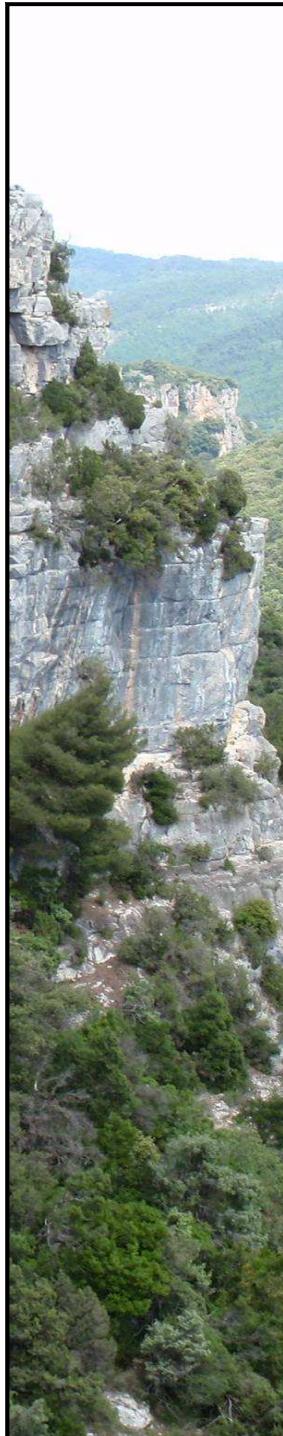
→ Proposition de modification de la mesure dans le DOCOB

Les mesures « pastoralisme » dans le Tome 2 du DOCOB sont restreintes aux pistes DFCI.

Or, les parcours pastoraux ne concernent pas uniquement les pistes DFCI.

Je vous propose donc d'enlever cette notion de piste DFCI au niveau des mesures MAET pastoralisme qui figurent dans le Tome 2.

Les membres du COPIL sont-ils d'accord ?



BILAN 2013 : charte Natura 2000

1- Gestion des habitats et des espèces : contractualisation

→ Animation de la Charte Natura 2000 auprès du Comité Départemental de Spéléologie du Var

Travail en duo avec le Syndicat de la Provence Verte

- ↳ Déclinaison de la Charte Natura 2000 correspondant à cette activité
- ↳ Groupe de travail avec 4 administrateurs du CDS 83
- ↳ Mise en place d'un projet de partenariat

En attente de signature de la charte par le CDS 83



DOCUMENT D'OBJECTIFS
DU SITE NATURA 2000

FR 9301620
« Plaine de Vergelin, Gorges de Châteaudouble,
Bois des Clappes »
Directive "Habitats"

CHARTE NATURA 2000




Laurent CAYREL

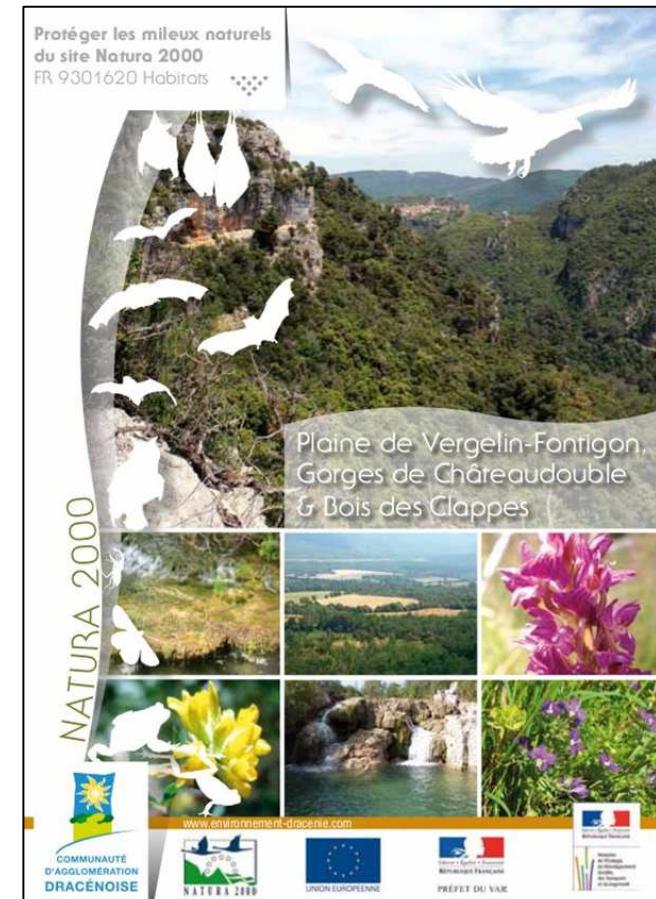
BILAN 2013 : animation / communication

2- Communication, information, sensibilisation

→ Plaquettes de communication

A l'attention des parties prenantes du site : associations de pleine nature utilisant le site, chasseurs, pêcheurs, randonneurs, etc.

- Explication de ce qu'est Natura 2000
- Périmètre du site
- Présentation de la richesse faunistique et floristique
- Présentation des outils Natura 2000 : contrats & charte Natura 2000
- Que faire lorsqu'un particulier souhaite participer à la démarche ?



Plaquette de présentation du site Natura 2000

« Plaine de Vergelin – Fontigon, Gorges de Chateaudouble, Bois des Clappes »

Son intérêt faunistique réside dans la présence de nombreuses chauves-souris et d'une grande variété d'oiseaux, d'insectes, de reptiles et d'amphibiens patrimoniaux, etc.

RICHESSE ÉCOLOGIQUE DU SITE

Plaine de Vergelin-Fontigon, Gorges de Chateaudouble, Bois des Clappes —SUPERFACE DE 1 056 HA

Chiroptères
Le site abrite 17 espèces de chauves-souris, dont 7 sont protégées au niveau européen. Un réseau important de gîtes, cavités, bâts et grottes sont présents sur le site. Parmi les espèces à fort enjeu, le Rhinolophe euryale, le Minioptère de Schreibers, le Murin de Capucin (3 espèces très menacées en France), ainsi que les Grand et Petit Rhinolophes et les Grand et Petit Murins ont été identifiés.

Grotte à chauves-souris
Cet habitat est présent dans les Gorges de la Nartuby et de la Nartuby d'Ampus. La tranquillité et l'isolement de ces cavités naturelles sont vitaux pour le maintien des chauves-souris sur le secteur.

Prairie humide méditerranéenne à grandes herbes du Molino-Holoschoenion
Ces prairies de milieux ouverts sont soumises à un régime hydraulique particulier, typique de la région méditerranéenne. Elles ont un rôle biologique, écologique et fonctionnel pour de nombreuses espèces.

Mare temporaire
C'est un milieu humide rare dans le Var, soumis à des assèchements et des fluctuations hydrologiques annuelles. Il présente une forte valeur patrimoniale, comme la Renoncule à fleurs latérales. C'est également un lieu de vie et de reproduction pour de nombreux amphibiens.

Amphibiens
Le crapaud Calamite, la Rainette méridionale, et d'autres ont été recensés sur place.

Insectes
Présence du Grand capricorne, du Lucane cerf-volant, du Damier de la Succise et de l'Ecaille chinée, etc.

DEFINITION
Le Réseau repose sur l'identification :

- Des ZPS : Zones de Protection Spéciale issues de la directive Oiseaux, milieux nécessaires à la reproduction et à la survie des espèces d'oiseaux rares ou menacées en Europe.
- Des ZSC : Zones Spéciales de Conservation issues de la directive Habitats, qui présentent des habitats et des populations d'espèces animales (hors oiseaux) ou végétales devenues rares, vulnérables ou en danger à l'échelle européenne.

OBJECTIF
Préserver un réseau européen de sites naturels remarquables par la mise en place d'une gestion durable compatible avec les exigences économiques et socio-culturelles locales.

La démarche Natura 2000 a ainsi pour objectif de préserver la biodiversité, en assurant le maintien, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et d'espèces de faune et de flore protégés au niveau européen.

MISE EN ŒUVRE
Chaque site est doté d'un document d'objectifs (DOCOB), établi en concertation avec les acteurs locaux, qui définit les actions de gestion nécessaires à la préservation des habitats et espèces présents.

Le DOCOB des sites Plaine de Vergelin-Fontigon, Gorges de Chateaudouble, Bois des Clappes a été approuvé par arrêté préfectoral le 22/11/2012.

OÙ EN EST-ON ?
Le site est désormais en animation (1^{ère} phase d'animation 2013-2015). L'objectif de l'animation consiste en la mise en œuvre des mesures de gestion du DOCOB par une gestion contractuelle et volontaire. Les propriétaires privés et les usagers ont ainsi la possibilité de participer à cette préservation.

EXEMPLES D'AGISSEMENTS EN FAVEUR DES CHIROPTÈRES

Aménagements en faveur des amphibiens

Travaux de débroussaillage et de restauration des milieux humides

COMMENT PROCÉDER SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?
Pour établir un contrat, il est nécessaire de contacter le chargé de mission, qui vérifie que votre parcelle est bien située en Natura 2000. Il réalise ensuite un diagnostic de vos parcelles, le montant du contrat et le lien avec les services de l'Etat en charge de l'instruction des dossiers, du règlement et du contrôle.

Les travaux sont réalisés par le contractant ou délégués à une tierce personne.

NATURA 2000 QUÉSAKO ?

DEFINITION
Le Réseau repose sur l'identification :

- Des ZPS : Zones de Protection Spéciale issues de la directive Oiseaux, milieux nécessaires à la reproduction et à la survie des espèces d'oiseaux rares ou menacées en Europe.
- Des ZSC : Zones Spéciales de Conservation issues de la directive Habitats, qui présentent des habitats et des populations d'espèces animales (hors oiseaux) ou végétales devenues rares, vulnérables ou en danger à l'échelle européenne.

Le site Plaine de Vergelin-Fontigon, Gorges de Chateaudouble, Bois des Clappes est issu de cette directive Habitats.

OBJECTIF
Préserver un réseau européen de sites naturels remarquables par la mise en place d'une gestion durable compatible avec les exigences économiques et socio-culturelles locales.

La démarche Natura 2000 a ainsi pour objectif de préserver la biodiversité, en assurant le maintien, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et d'espèces de faune et de flore protégés au niveau européen.

MISE EN ŒUVRE
Chaque site est doté d'un document d'objectifs (DOCOB), établi en concertation avec les acteurs locaux, qui définit les actions de gestion nécessaires à la préservation des habitats et espèces présents.

Le DOCOB des sites Plaine de Vergelin-Fontigon, Gorges de Chateaudouble, Bois des Clappes a été approuvé par arrêté préfectoral le 22/11/2012.

OÙ EN EST-ON ?
Le site est désormais en animation (1^{ère} phase d'animation 2013-2015). L'objectif de l'animation consiste en la mise en œuvre des mesures de gestion du DOCOB par une gestion contractuelle et volontaire. Les propriétaires privés et les usagers ont ainsi la possibilité de participer à cette préservation.

GESTION DES SITES NATURA 2000

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OU GESTIONNAIRE D'ESPACES AU SEIN DES SITES NATURA 2000 ?
Dans le cadre de la mise en œuvre concrète de la démarche Natura 2000, des outils de préservation volontaire de la biodiversité, basés sur une gestion contractuelle, sont mis à votre disposition afin d'assurer l'entretien ou la restauration des milieux naturels.

QUELS OUTILS POUR PRÉSERVER LE MILIEU NATUREL ?

Les contrats
les contrats prévoient des mesures de gestion des sites Natura 2000 afin de préserver les habitats et espèces. Ils sont passés entre l'Etat et le propriétaire (ou personne possédant un mandat) pour une durée minimale de 5 ans. Les actions inscrites dans le contrat sont conformes aux objectifs définis dans le document d'objectifs. Ces actions sont financées par l'Etat et l'Europe à hauteur des travaux engagés.

IL EXISTE DEUX TYPES DE CONTRATS :

- les contrats Natura 2000 effectifs sur les terrains forestiers ou naturels
- les MAET (Mesures Agricoles Environnementales Territoriales) spécifiques au milieu agricole.

La charte Natura 2000
Elle identifie les bonnes pratiques de gestion courante et durable pour conserver et préserver les habitats et espèces, dans le cadre des activités traditionnelles, y compris de lots. Les propriétaires, ou usagers, du site s'engagent pour une durée de 5 ans. L'adhésion à la charte permet l'exonération de la taxe fondée sur les propriétés non bâties.

COMMENT PROCÉDER SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?
Pour établir un contrat, il est nécessaire de contacter le chargé de mission, qui vérifie que votre parcelle est bien située en Natura 2000. Il réalise ensuite un diagnostic de vos parcelles, le montant du contrat et le lien avec les services de l'Etat en charge de l'instruction des dossiers, du règlement et du contrôle.

Les travaux sont réalisés par le contractant ou délégués à une tierce personne.

BILAN 2013 : animation / communication

2- Communication, information, sensibilisation

→ Journée d'information et de sensibilisation

Dans le cadre de la journée développement durable de la CAD (4 mai 2013 au parc Chabran)

- Stand Natura 2000
 - Public visé : le grand public



→ Communication dans le magazine trimestriel Dracenie Mag

Public visé : les habitants de la Dracénie

- Explication de la démarche Natura 2000
 - Cartographie des périmètres des sites
 - Présentation des enjeux de biodiversité

BILAN 2013 : animation / communication

2- Communication, information, sensibilisation

→ Création du site web spécifique au site Natura 2000

- Explication de la démarche Natura 2000
- Présentation des espèces et habitats présents sur le site (fiches + photos)
- Téléchargement du DOCOB (Tome 1, Tome 2, atlas cartographique, etc.)
- Questionnaire pour les particuliers (en cas d'observation d'espèces, pour signaler un problème sur le site, etc.)

<http://ampus-chateaudouble.n2000.fr>



Site Natura 2000
Plaine de Vergelin - Fontigou, Gorges de Châteaudouble
Bois des Clappes

Découvrir Natura2000

Le site Natura 2000

Natura 2000 et vous

Accueil

Bienvenue sur le site Natura 2000

Plaine de Vergelin - Fontigou, Gorges de Châteaudouble, Bois des Clappes

Prochain COPIL Natura 2000
début 2014
27/11/2013

Prochain COPIL Natura 2000

Retrouvez toutes nos actualités

Contact

Structure animatrice :
Communauté d'Agglomération Drômoise
Square Mozart
CS 90 129
83 004 Draguignan cedex

Tél : 04 94 50 07 14

Plaine de Vergelin - Fontigou, Gorges de Châteaudouble, Bois des Clappes est un site Natura 2000 au titre de la Directive "Habitats".

D'une superficie de 1 056 hectares, il concerne les communes d'ampus, de Châteaudouble et de Tourtour. Le site est morcelé en plusieurs entités.



BILAN 2013 : animation / communication

2- Communication, information, sensibilisation

➔ Mise à jour du site internet de la CAD – rubrique Natura 2000

➔ Autres missions d'animation :

- Réunion terrain avec un éleveur d'Ampus, le CERPAM et la DDTM pour contractualiser une action pastoralisme en 2014
- Réunions terrains avec l'ONF, la DDTM et le CEN PACA pour évaluer les possibilités de contractualisation sur le site
- Réunions avec la mairie de Châteaudouble pour le montage du contrat
- Collaboration dans le cadre de la convention tri-partite entre le CEN, la mairie de Châteaudouble et le Comité Départementale d'Escalade du Var
- Réunions de coordination (comité de pilotage, comité de gestion, réunions techniques, etc.)
- Terrain (veille environnementale, surveillance, animation, etc.)

➔ Participation aux projets de la CAD

Sur la thématique biodiversité (Trame verte et bleue, projet d'aménagement, etc.)

BILAN 2013 : Dossiers des incidences Natura 2000



3 – Evaluation des incidences et veille environnementale

→ Assistance dans les projets d'évaluation des incidences des particuliers

- ↳ Avis sur le mode d'équipement d'une sonde sur l'aven Mouret – Châteaudouble
- ↳ Avis sur la manifestation sportive du Trail des Dragons
- ↳ Appui sur le dossier technique de la manifestation sportive du Trail du Malmont
- ↳ Appui au SIAN dossier hors site Natura 2000, etc.



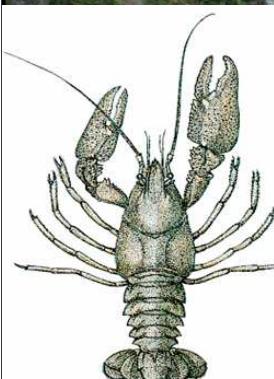
→ Assistance auprès du service urbanisme de la CAD dans l'instruction des dossiers concernés par l'évaluation des incidences

- ↳ Avis sur des permis de construire, permis d'aménager, etc.

→ Assistance dans les projets de la CAD qui sont soumis à évaluation des incidences

- ↳ Projet voie verte
- ↳ Projet de parking aux Arcs-sur-Argens, etc.

BILAN 2013 : Inventaire scientifique

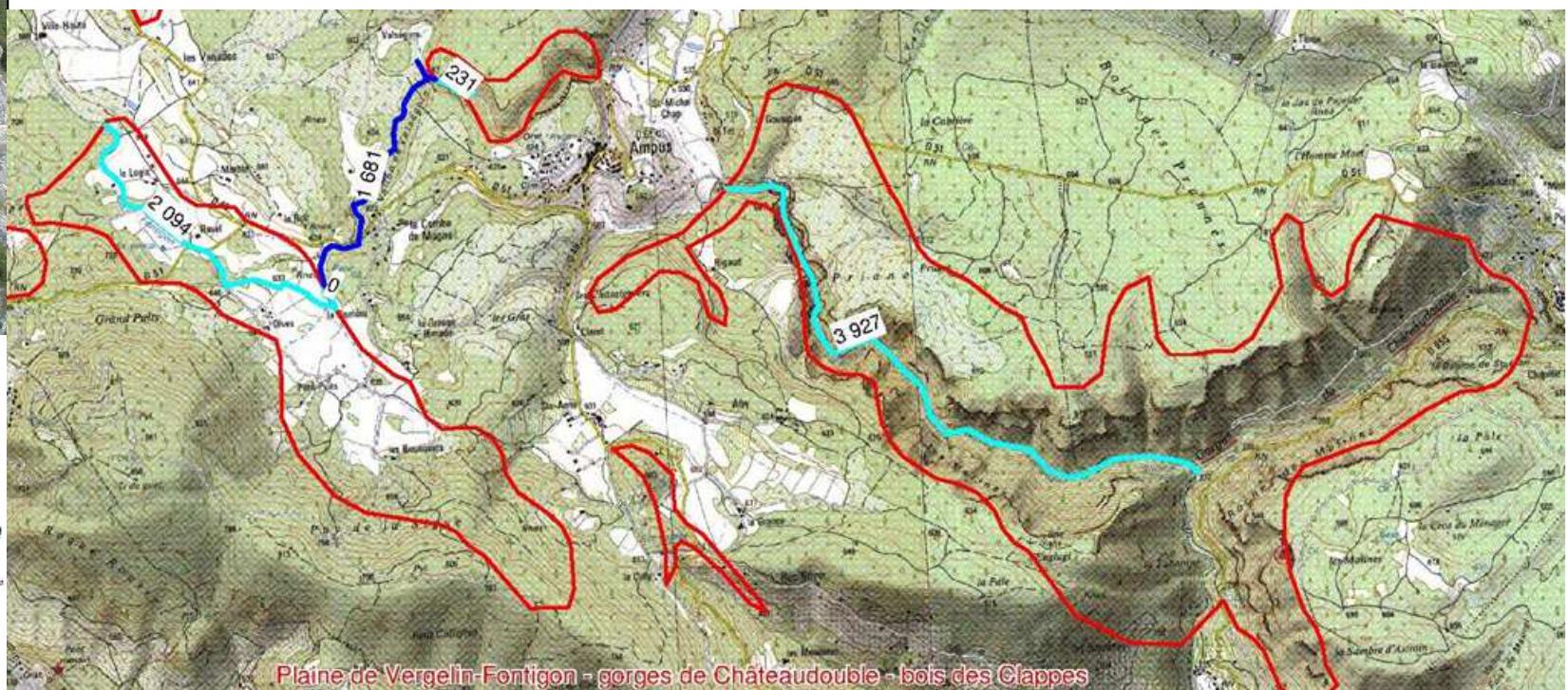


4 – Etude et suivi scientifique et technique

→ Projet d'inventaire terrain en faveur de l'écrevisse à pattes blanches

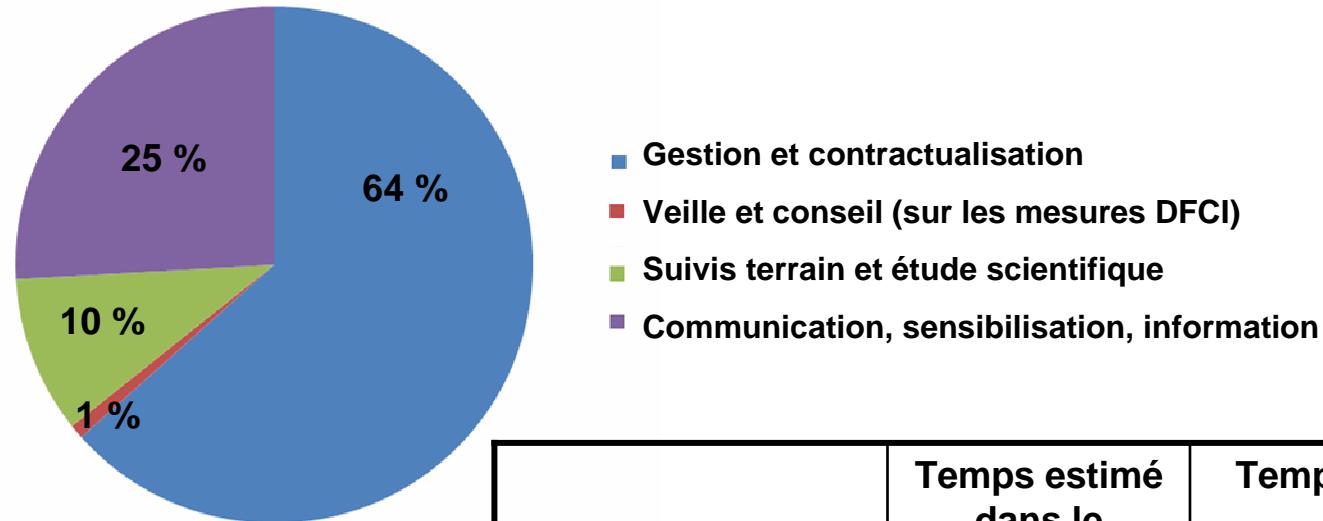
- ↳ Inventaire pour évaluer la présence de l'espèce : suivi de la dynamique des populations, répartition sur le site, etc.
- ↳ Elaboration du cahier des charges (CCTP)
- ↳ Montant estimatif : 6 500 € HT

L'étude terrain sera réalisée en 2014



BILAN 2013 : synthèse

Répartition du temps consacré aux différentes missions d'animation



| | Temps estimé dans le DOCOB | Temps réel |
|--------------------------------------|----------------------------|------------|
| Gestion et contractualisation | 67 | 71 |
| Communication et information | 29 | 29 |
| Suivis terrain et étude scientifique | 5 | 1 |
| Veille et conseil (mesures DFCI) | 8 | 11 |
| TOTAL | 109 | 109 |



Perspectives 2014

1- Gestion des habitats et des espèces : contractualisation

- ➔ Mise en place de la MAET pastoralisme
- ➔ Fin de la réalisation du contrat Natura 2000 sur Châteaudouble
 - Mise en place du panneau – dossier administratif et financier
- ➔ Travail anticipatif pour les contrats qui seront effectifs en 2015
- ➔ Promotion de la charte Natura 2000 (association de randonneurs, etc.)

2- Communication, information, sensibilisation

- ➔ Mise en place de panneaux de recommandation et de sensibilisation
- ➔ Mise à jour du site internet
- ➔ Distribution des plaquettes dans les mairies, associations, etc.

3- Evaluation des incidences et veille environnementale

- ➔ Poursuivre l'appui pour l'élaboration des dossiers d'évaluation des incidences
- ➔ Poursuivre la veille environnementale

4- Etude et suivi scientifique et technique

- ➔ Réalisation de l'étude terrain en faveur de l'écrevisse à pattes blanches (lancement du marché, choix du prestataire et étude)

Merci pour votre attention...

Echanges et questions diverses